

Sommaire

Facteurs influant sur la fréquentation scolaire

Préparé pour : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Présenté par : Probe Research, le 24 avril 2009



Pour plus d'informations au sujet de ce rapport de recherche,
veuillez communiquer avec :

Christopher Adams,
Ph.D. Probe Research Inc.
125, rue Garry, Bureau 850
Winnipeg, (Manitoba) R3C 3P2

Téléphone : 204 926-6569
Télécopieur : 204 926-6566
Courriel : cadams@probe-research.com

SOMMAIRE

Ce rapport a été rédigé pour le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (ECJM) en vue d'examiner les travaux de recherche qui existent déjà et de mener des entrevues avec les principaux intervenants de tout le Manitoba sur les questions et facteurs se rapportant au thème de la fréquentation scolaire. Les résultats de l'exercice doivent faciliter l'adoption de mesures éventuelles visant à diminuer l'abandon scolaire et l'absentéisme.

Les principaux résultats contenus dans ce rapport, ainsi que les recommandations, ont été compilés par la société Probe Research et reposent sur des données obtenues à l'aide de nombreux éléments de méthodologie, notamment la consultation de sources indirectes, les entrevues avec les directeurs d'intervenants communautaires et d'éducateurs, les tables rondes avec les élèves, les éducateurs et les parents, et un sondage sur le Web accessible au public.

Principaux résultats découlant de la recherche

Section 3.0 « Fréquentation scolaire et absentéisme »

- Telle qu'elle est employée par les acteurs du système d'éducation, notamment les enseignants, les parents et les élèves, l'expression « fréquentation scolaire » renvoie au fait que l'élève est physiquement présent(e) ou non dans la salle de classe ou dans l'école pendant une journée d'école régulière.
- Il existe des incohérences entre les données démographiques et les données sur les inscriptions scolaires, en ce qui concerne les Manitobains et Manitobaines âgés de cinq à dix-huit ans.
- Les données obtenues de source indirecte révèlent que près de 90 pour cent des élèves de Winnipeg qui sont exposés dans leur vie à trois facteurs de risque connus (ils ont une mère adolescente, des contacts avec les Services à l'enfant et à la famille, et habitent dans un foyer qui touche l'aide au revenu) ne terminent pas les cours exigés pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Section 4.0 « Perspectives des élèves sur l'absentéisme »

- Beaucoup d'élèves sous-estiment l'importance d'une absence occasionnelle aux cours. De même, du fait qu'un « retard » entraîne une inscription au registre des absences, les élèves qui arrivent en retard à une classe – par ex. parce qu'ils ont raté un autobus ou quand ils reviennent à l'école après le dîner – décident de s'absenter aux classes suivantes cette journée-là.

- Les élèves reconnaissent le rôle très important de leurs parents pour ce qui est de les encourager à aller régulièrement à l'école. Ce rôle consiste notamment en ce qui peut paraître des petites choses comme réveiller leurs enfants le matin ou bien écouter ce qui les préoccupe et leur apporter un soutien.
- Les choix liés au style de vie peuvent avoir des effets négatifs sur l'engagement de l'élève à apprendre et donc avoir des répercussions sur la fréquentation scolaire et sur les taux de décrochage. Il faut encourager les élèves à prendre des décisions éclairées sur ces choix, notamment ceux qui se rapportent aux drogues et à l'alcool.
- Certaines divisions scolaires ont fait appel à des agents de police dans leurs écoles et à des organismes externes comme la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (FMLD) pour qu'ils fassent, auprès des élèves, la promotion de certains choix en ce qui concerne la santé et la sécurité à l'école.
- Dans certaines localités, les questions de transport peuvent nuire à la fréquentation scolaire. Il s'agit notamment pour les élèves d'avoir accès à un mode de transport fiable, surtout parmi les enfants dont les parents ne peuvent pas les conduire à l'école.
- Les problèmes de garderie expliquent parfois pourquoi certains élèves du secondaire ratent des cours. Cela concerne notamment les élèves qui ont de jeunes enfants ou un nouveau-né ainsi que les élèves à qui l'on demande de rester à la maison pour s'occuper de frères et sœurs. Certaines écoles cherchent des solutions à ce problème en offrant des programmes de garderie à la fois aux enfants des élèves et aux frères et sœurs.
- Les élèves reconnaissent que les directeurs d'école et les directeurs adjoints jouent un rôle important dans la vie personnelle de ceux et celles qui ont des problèmes de fréquentation scolaire. Cela s'explique par le niveau d'interaction relativement élevé qui existe entre les administrateurs et les élèves lorsque de tels problèmes se présentent.

Section 5.0 « Perspectives sur la famille ou le foyer »

- L'engagement à divers degrés des parents par rapport à l'éducation et à la fréquentation scolaire de leurs enfants dépend parfois de leur propre éducation, de leurs expériences personnelles et de facteurs circonstanciels comme des problèmes de mobilité et un faible revenu.
- Certains parents estiment que l'école de leurs enfants pourrait mieux faire pour communiquer avec eux au sujet des problèmes de fréquentation scolaire. Dans bien des cas, les efforts de l'école sont contrecarrés du fait que les enfants sont capables d'intercepter les appels ou les lettres de l'école qui portent sur les absences.
- Il faudrait faire en sorte que les écoles soient plus invitantes. Les différents intervenants, notamment les parents, les enfants et les enseignants, s'entendent sur le fait qu'en rendant les écoles plus agréables de façon qu'on s'y sente à l'aise, on incite les élèves à fréquenter l'école plus régulièrement.

- Bien que beaucoup de parents semblent engagés auprès des éducateurs de leurs enfants, il semble qu'un grand nombre n'apportent pas leur collaboration.

Section 6.0 « Fréquentation scolaire et rôle des écoles »

- Il est important que le matériel scolaire et les programmes d'études correspondent aux intérêts des enfants d'âge scolaire. Cela signifie notamment qu'il faut peut-être prévoir de nouveaux domaines d'apprentissage concret et d'acquisition de compétences, et aussi renforcer l'innovation en classe. Cela est particulièrement important pour ceux et celles qui ont des problèmes de fréquentation scolaire.
- Selon certains administrateurs, le fait d'avoir des procédures systématiques, selon lesquelles des membres du personnel et des enseignants doivent avoir un contact quotidien avec des élèves désignés qui sont à risque, a permis de réduire l'absentéisme.
- On croit fermement que l'engagement des élèves entraîne des taux de fréquentation scolaire plus élevés. Les activités parascolaires parrainées par l'école ainsi que les programmes d'accueil avant et après l'école sont des éléments importants qui permettraient d'atteindre un tel objectif et qu'il faut encourager davantage.
- Les politiques relatives à la fréquentation scolaire varient dans toutes les divisions scolaires de la province.

Section 7.0 « Préoccupations des collectivités »

- Beaucoup de ministères et de programmes s'efforcent de promouvoir le développement et l'apprentissage des enfants dans les collectivités locales, et notamment de réduire l'absentéisme.
- Les programmes *Lighthouse* et autres programmes d'accueil après l'école sont des moyens efficaces d'aider les élèves à risque à trouver un lieu sûr pour apprendre et se distraire.
- Il faudrait approfondir davantage les façons dont les membres des collectivités peuvent mieux s'engager à promouvoir la fréquentation scolaire dans leur région locale. Cela concerne notamment les parents d'enfants d'âge scolaire ainsi que les organisations communautaires.
- Beaucoup de divisions scolaires ont choisi de faire appel à des « agents de proximité » plutôt qu'à des agents de surveillance pour mieux remédier aux causes sous-jacentes de l'absentéisme. Cela nécessite une communication améliorée avec les familles des élèves qui sèchent les cours.
- Certains intervenants communautaires et enseignants s'inquiètent du fait que, dans certaines collectivités, une quantité insuffisante de ressources a été consacrée à ceux et celles qui jouent le rôle d'agents de surveillance ou d'agents de proximité.

Recommandations découlant de la recherche

À la lumière de la Section 3.0, « Fréquentation scolaire et absentéisme », nous formulons les recommandations suivantes :

- ECJM doit étudier la façon dont il peut mieux surveiller les inscriptions et la fréquentation scolaire dans l'ensemble de la province pour tous les enfants d'âge scolaire du Manitoba, et il doit envisager de recueillir les données sur les inscriptions au moins deux fois par an.
- En ce qui concerne les données relatives aux inscriptions, au décrochage et à l'absentéisme, ECMJ doit collaborer avec le Bureau des statistiques du Manitoba pour trouver des façons de remédier aux incohérences qui existent actuellement entre les données relatives aux inscriptions et d'autres estimations démographiques pour les enfants d'âge scolaire.
- La Province doit continuer de s'efforcer, avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), (CMEC), de trouver les meilleures façons de « suivre » les élèves lorsqu'ils se déplacent d'une province à une autre et d'une division scolaire à une autre, et à mesure qu'ils progressent dans le système scolaire.
- ECMJ doit travailler en partenariat avec d'autres ministères à la lumière d'un élément clé découlant des données obtenues de source indirecte et concernant les enfants qui sont à risque et qui résident dans des foyers à faible revenu.

À la lumière de la Section 4.0, « Perspectives des élèves sur l'absentéisme », nous formulons les recommandations suivantes :

- Afin d'empêcher les élèves de s'habituer à sécher les cours, les écoles doivent, en partenariat avec les familles, trouver d'autres façons d'informer les élèves sur les conséquences d'un tel comportement en insistant sur le fait que même un seul cours manqué, c'est de trop.
- Il faut rappeler aux élèves en quoi les choix de style de vie, notamment la consommation de drogues et d'alcool ainsi que ses effets ultérieurs, peuvent nuire à la fréquentation scolaire et au nombre d'élèves qui terminent l'école secondaire avec succès.
- ECMJ doit examiner la façon dont les programmes de garderie en milieu scolaire sont offerts dans l'ensemble de la province, et appuyer ces programmes lorsque cela s'impose.
- ECMJ doit consulter les directeurs d'école et les directeurs adjoints quand il élabore de nouvelles stratégies se rapportant à la fréquentation scolaire.

À la lumière de la Section 5.0, « Perspectives sur la famille ou le foyer », nous formulons les recommandations suivantes :

- ECMJ doit examiner les façons de renforcer la promotion de la fréquentation scolaire. Les parents doivent être informés du fait que l'école est obligatoire (et non facultative) tous les jours et très importante pour tous les enfants. De plus, ils doivent

savoir que l'absentéisme se traduit par des années scolaires inachevées et par le décrochage, et que la scolarité est importante pour le développement personnel et, plus tard, pour obtenir un emploi.

- ECMJ doit aussi élaborer une stratégie selon laquelle les écoles coopèrent avec les parents, les élèves et les collectivités pour faire en sorte que les parents qui, autrement, ne participeraient pas à la scolarité de leurs enfants, se sentent bienvenus à l'école et collaborent avec les enseignants sur des questions touchant le développement de leurs enfants. Une telle stratégie pourrait notamment faire la promotion d'activités familiales ou communautaires organisées dans les locaux de l'école pour que les parents se sentent plus à l'aise de venir à l'école.
- ECMJ doit trouver des façons, pour les parents, les écoles et les collectivités, de travailler ensemble pour essayer d'accroître et d'améliorer la communication avec les parents qui sont marginalisés ou à faible revenu, en particulier ceux dont on estime que les enfants sont à risque.

À la lumière de la Section 6.0, « Fréquentation scolaire et rôle des écoles », nous formulons les recommandations suivantes :

- Aussi bien les élèves que les parents signalent souvent des problèmes en ce qui concerne les avis d'absentéisme interceptés par les élèves. Aussi, lorsque c'est faisable, les écoles doivent commencer ou continuer d'utiliser un double système, par exemple en envoyant les avis par courriel ou par téléphone portable en plus de téléphoner au domicile des élèves.
- Il faut que les écoles règlent le problème du lien entre le « retard » et l'absentéisme, de façon que les élèves qui sont en retard soit moins enclins à sécher toute une demi-journée ou toute une journée d'école.
- ECMJ doit examiner les procédures systématiques utilisées par certaines écoles pour encourager le contact quotidien avec les élèves à risque. Cela devrait permettre de déterminer les facteurs communs qui font que ces programmes sont efficaces.
- Pour éviter que les élèves suspendus ne s'habituent à sécher les cours, il faut encourager les écoles, ainsi que les familles, à trouver des façons, pour les élèves suspendus, de continuer à étudier sans être physiquement absents de l'école.
- Pour favoriser la cohérence, ECMJ doit orienter les divisions scolaires en matière de politiques de fréquentation scolaire.

À la lumière de la Section 7.0, « Préoccupations des collectivités », nous formulons les recommandations suivantes :

- Du fait que beaucoup de ministères et de programmes visent à promouvoir le développement et l'apprentissage des enfants, notamment à réduire l'absentéisme, le gouvernement de la province doit continuer de veiller à ce que les ministères coordonnent efficacement leurs efforts.
- Il faut surveiller à quel point les jeunes enfants à risque reçoivent le soutien nécessaire pour apprendre et se distraire.

- Il faut que le gouvernement, les collectivités et les organismes communautaires existants renforcent leur collaboration pour offrir aux enfants des programmes d'accueil et des occasions de loisirs qui sont sans danger pour eux après les heures d'école.
- ECMJ doit continuer de faire la promotion des « chemins d'école sûrs » et appuyer la création de nouveaux chemins de ce genre dans les quartiers ou zones où cela s'impose.
- En partenariat avec les districts scolaires, ECMJ doit examiner la fonction et le rôle actuels des agents de proximité et des agents de surveillance, tout en déterminant s'il faut prévoir des ressources ou de la formation supplémentaires pour ces personnes.